Recherche en soins infirmiers

Mode d'emploi

La recherche en soins infirmiers ne s'improvise pas. Mener un "projet de recherche" n'est pas avoir une "idée de recherche". Et toute infirmière n'est pas en mesure de se lancer dans pareille aventure. Rencontre avec Michèle Bressand, directrice du Service central de soins infirmiers (DSCSI) à l'AP-HP.

Comment proposer un projet ?

En qualité de CHU, l'AP-HP a dévolu à sa DSCSI la mise au point d'une procédure pour mener à bien un projet de recherche en soins infirmiers : toute infirmière (et/ou cadre infirmier et/ou son équipe) qui a un projet à formuler doit avertir la DSCSI de son établissement de soins qui donne un avis circonstancié sur ce projet et informe la Commission locale de soins infirmiers. En effet, ce projet nécessite un investissement en temps, éventuellement un investissement financier. Si l'avis est favorable, l'infirmière (et/ou le cadre et/ou l'équipe) définit son projet de recherche et choisit son directeur de recherche, qui doit impérativement être un universitaire. Le projet ficelé doit alors être adressé à la DSCSI qui émet un avis et le soumet au Département de recherche clinique. Celui-ci est seul habilité à délivrer un avis scientifique et en mesure d'apporter un soutien financier.

Acquérir une méthode

« On ne cherche pas tout seul dans son coin, sur n'importe quoi et/ou sur tout ce qui a été déjà cherché, explique Michèle Bressan. *Premièrement, il faut absolument avoir acquis une méthodologie, ce qui nécessite donc une formation préalable. Nous tenons à la disposition des infirmières la liste des diplômes universitaires qu'elles peuvent préparer au titre de leur statut dans toutes les grandes universités d'Île-de-France. Nous-mêmes organisons des séminaires de formation à l'acquisition des connaissances et à la méthodologie en recherche en soins infirmiers. Je tiens à souligner que les infirmières peuvent aussi participer à un projet de recherche médicale, c'est-à-dire initié par un praticien hospitalier. Elles tiennent en effet un rôle de proximité auprès du malade et sont en mesure de recueillir des informations pertinentes. »*

Comment mener à bien un projet ?

La DSCSI estime qu'il faut un "profil" pour se lancer dans la recherche en soins infirmiers : il est indispensable d'avoir des capacités d'apprentissage et de "tenir la distance", ce qui semble, aux yeux de Geneviève Ladegaillerie, chargée de mission auprès de Michèle Bressand, constituer l'obstacle le plus difficile à surmonter : *« En tant que cadre expert, je constate que, tant que la recherche infirmière n'appartiendra pas officiellement à la liste des fonctions des professionnelles, y compris de celles exerçant en CHU, cette recherche infirmière ne sera retenue par personne comme faisant partie de la charge de travail de celles-ci. Dans l'absolu, on pourrait donc aujourd'hui considérer que le temps consacré à la recherche infirmière passe au détriment du temps de service au malade. De plus, les infirmières ne sont pas habituées à se donner l'autorisation de prendre du temps pour faire autre chose que le quotidien. »*

© H. Raguet-Phanie

Un exemple : le projet du centre Cassini, à l'hôpital Cochin

Des consultations infirmières sont dispensées dans ce centre, spécialisé dans l'accueil des patients toxicomanes. Les infirmières se demandaient comment, malgré les campagnes de presse d'information, ces patients pouvaient ne pas connaître les risques liés à la toxicomanie intraveineuse. Elles ont donc mis en place un programme éducatif adapté à la population qu'elles côtoyaient pour savoir si, quoi qu'on entreprenne, cette population n'était pas en mesure d'intégrer le concept de risque. L'enquête a duré deux ans. Elle retenait exhaustivement tous les facteurs de risque liés à l'hygiène, à l'environnement, à l'utilisation de produits dangereux. Les résultats, fort intéressants, de cette enquête ont été publiés et la réflexion qui avait eu cours était fondée sur une bibliographie. *« Si les résultats d'une recherche en soins infirmiers ne sont pas publiés, je considère que cette recherche n'a servi à rien, ne sert à rien et ne servira à rien. L'objectif d'un tel travail est de transmettre un nouveau savoir. C'est se faire, l'espace d'une expérience, prosélyte de la connaissance »*, constate Michèle Bressand.

Fabienne Ausseré